

LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS EN CASAMANCE (SÉNÉGAL) 1863-1867

Sédhiou, un laboratoire du protestantisme dans une colonie française ?

Céline Badiane-Labruno

Editions Karthala | « Histoire et missions chrétiennes »

2008/1 n°5 | pages 125 à 152

ISSN 1957-5246

ISBN 9782845869950

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2008-1-page-125.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Editions Karthala.

© Editions Karthala. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La Société des Missions Évangéliques de Paris en Casamance (Sénégal) 1863-1867

Sédhiou, un laboratoire du protestantisme dans une colonie française?*

CÉLINE BADIANE-LABRUNE

AU BORD D'UN CHEMIN descendant vers le fleuve Casamance, dans le quartier « Jules Kunda¹ », se trouve le mausolée² de Frédéric Jules Lauga, envoyé en mission à Sédhiou au milieu du XIX^e siècle. La mosquée³ du quartier est érigée sur l'ancien emplacement de la mission et de l'école et matérialise leur existence. La monographie de l'école publique « Dembo Coly » de Sédhiou, une des plus anciennes de Casamance, dont l'auteur, Mapaté Diagne⁴, entama, vers 1937, des recherches pour établir un historique de l'école, nous a fourni les premiers renseignements sur l'existence de l'école protestante. Les « anciens » révélèrent que « peu de temps après l'installation définitive des Français (1838),

*Je remercie Madame Odile Goerg pour ses relectures, nombreuses et toujours attentives.

1. J. Lauga donna son nom au quartier dans lequel il fut enterré en 1866. « Jules Kunda » signifie en mandingue la maison de Jules. Il reste également probable qu'il s'agit du nom de Jules Rapet, commerçant français installé à Sédhiou.

2. Entretenu par la ville selon le maire Balla Moussa Daffé qui reconnaît Lauga comme un pionnier de l'histoire scolaire. Deux missionnaires protestants américains qui vivent depuis 2001 à Sédhiou ont été étonnés par ces propos tenus par le maire. Eux-mêmes ont réparé et nettoyé le mausolée à leur arrivée à Sédhiou, considérant que Lauga était comme un « frère » mais n'ont pas pu constater jusqu'à présent que la mairie ait entretenu cet édifice. Voir, page suivante, la photo de la tombe (© Céline Badiane-Labrunne).

3. Appelée mosquée de Sounoucounda.

4. Notons que M. Diagne fut directeur de l'école de 1921 à 1943. Il fut affecté à Fatick, dans le nord du Sénégal, de 1928 à 1930.



Tombe de F.-J. Lauga.

la mission protestante y aurait ouvert la première école libre (probablement vers 1858)⁵ ». Ces traces matérielles et écrites, bien qu'imprécises⁶, ont permis à la mission évangélique, et plus particulièrement à J. Lauga, de faire partie de la mémoire collective et de l'histoire de la localité. Cette mémoire, encore vivante aujourd'hui, transmise jusqu'à nos jours, permet aux évangéliques, bien que très peu connus par les Sénégalais et les historiens du Sénégal, de faire partie de l'Histoire : le « résidant » du tombeau ne fait pas l'objet de pèlerinage⁷ mais, en tant qu'instituteur, il prouve l'antériorité de la scolarisation dans la localité et permet ainsi à ses habitants de se prévaloir de ce passé d'avant-garde. L'histoire des protestants de Sédhiou s'inscrit moins dans l'histoire religieuse de la contrée que dans l'histoire scolaire.

5. Extrait de la monographie de l'école de Sédhiou, datée de 1937, trouvée à Sédhiou, dans l'école Dembo Coly.

6. La date de l'ouverture de l'école est erronée et la cause du décès de Lauga est également inexacte. Un seul des maîtres est cité, Lauga. Des informations plus précises sont néanmoins écrites à la p. 65, sans doute rétrospectivement. Nous ne savons pas qui est l'auteur de cette page ni en quelle année celle-ci a été écrite.

7. Dans le cas du Fouta Djallon, Bernard Salvaing rappelle la force symbolique de ces édifices qui servent l'histoire de l'islam et entretiennent la mémoire de « grandes personnalités religieuses ». À Sédhiou, le sens donné à ce mausolée est très différent car il n'y a aucun protestant originaire de Sédhiou. B. SALVAING, « Lieux de mémoire au Fouta Djallon », in J. P. CHRÉTIEN et J. L. TRIAUD, *Histoire d'Afrique, Les enjeux de mémoire*, Karthala, Paris, 1999, p. 67-81.

Fonder une mission: choix et difficultés

« *La Casamance nous est ouverte*⁸ ! » :
Sédhiou, un choix providentiel

Pendant la Restauration, la création de sociétés religieuses témoigne de la renaissance timide du protestantisme français affaibli par des siècles de persécution. Parmi celles-ci, la Société des Missions Évangéliques parmi les peuples non chrétiens est fondée à Paris le 4 novembre 1822 par une élite protestante parisienne dont « le seul souci fut de créer [...] une association d'âmes chrétiennes décidées à propager dans le monde l'Évangile du salut⁹ ». Soutenue par les missions protestantes de Londres, la SMEP envoie rapidement des missionnaires au sud de l'Afrique. Malgré les difficultés financières auxquelles la mission est confrontée, elle envoie le missionnaire Louis Jaques au Sénégal, en décembre 1862, grâce à l'intervention du gouverneur du Sénégal, « coreligionnaire et frère en christ¹⁰ ». La SMEP ne peut manquer cette occasion d'entrer dans une colonie française et M. Casalis, directeur de la mission, se demande si :

« Dieu en permettant que M. Jaureguiberry fût chargé du gouvernement du Sénégal et en mettant au cœur de ce chrétien éminent à nous inviter à profiter de son appui ne semble-t-il pas nous avoir ouvert lui-même, la porte d'une de ses colonies françaises, où depuis si longtemps nous désirions porter l'évangile¹¹. »

Le Sénégal compte « un million d'indigènes, tant idolâtres que mahométans¹² » et le gouverneur pense qu'il serait aisé pour les évangéliques d'y étendre leur influence. Cependant puisque l'ordonnance organique « peut-être interprété de deux manières¹³ », il s'interroge sur la nécessité d'obtenir

8. DEFAP, Journal de la Mission Évangélique, 1867, p. 260

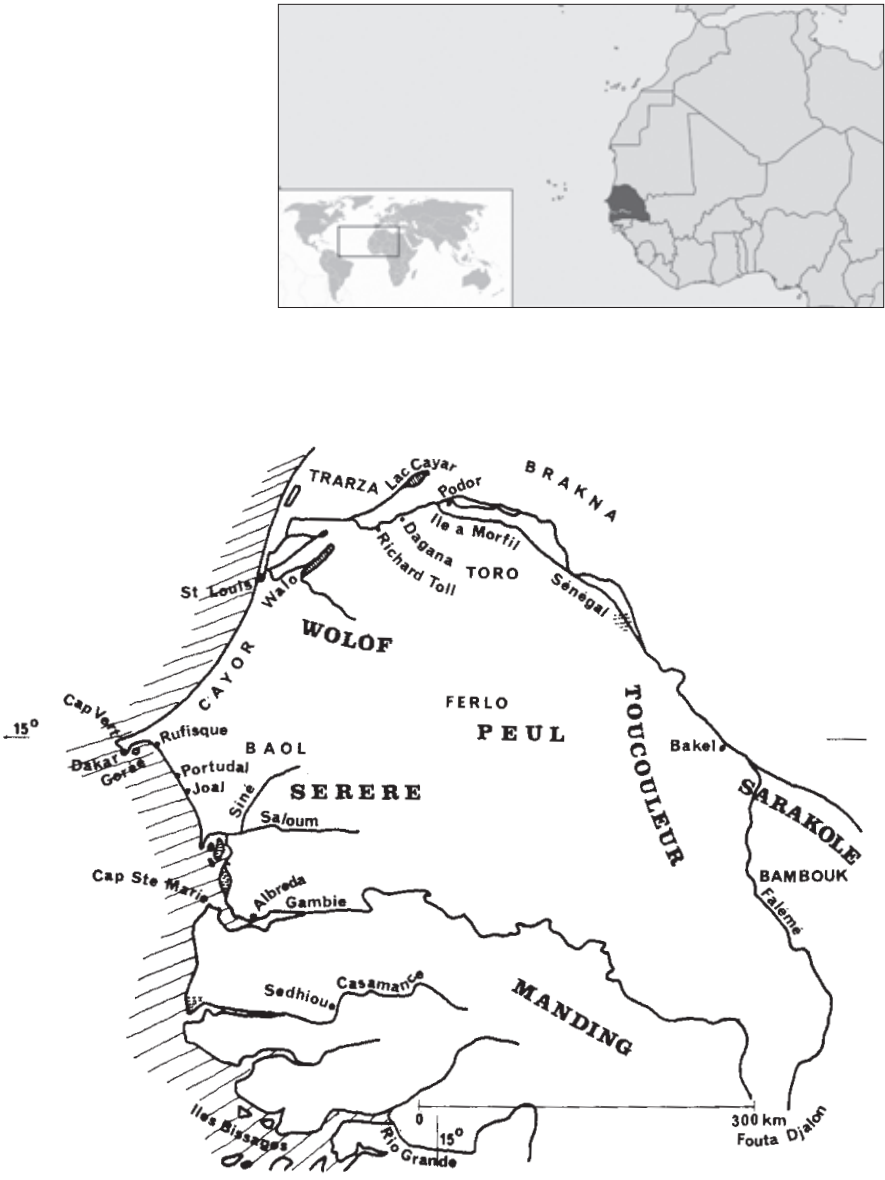
9. BIANQUIS Jean, Les origines de la SMEP 1822-1829, Société des Missions Évangéliques, Paris, 1930, tome I, p. 21

10. DEFAP, PV de réunion du comité de la SMEP du 5 février 1862. J. B. Jauréguiberry remplace temporairement le gouverneur Faidherbe entre 1862 et 1863.

11. DEFAP, PV du 22 octobre 1867. En 1860, les conquêtes françaises en Afrique sont loin d'être achevées. La zone d'influence de la France s'étend progressivement mais la SMEP n'a jusque là obtenu aucune autorisation. La nomination de Jean Bernard Jauréguiberry représente donc une réelle occasion pour les missionnaires protestants français de s'établir dans une colonie française, et ainsi, d'envisager que d'autres portes s'ouvrent par la suite. De plus, le gouverneur du Sénégal est un ami du directeur de la SMEP ainsi qu'un donateur régulier. BLANDENIER J., *L'essor des missions protestantes du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle*, Vol. 2, ed. Emmaüs et Institut biblique de Nogent, Paris, 2003, p. 341.

12. DEFAP, PV du 5 février 1862.

13. DEFAP, PV du 15 juillet 1862.



Carte de ce que l'on appelait la SÉNÉGAMBIE au XIX^e siècle.
Source : J. Faure, *Histoire des missions et églises protestantes en Afrique Occidentale des origines à 1884*, Yaoundé, Éditions CLÉ, 1978, p. 287.

une autorisation du gouvernement¹⁴. Les missionnaires, craignant que leur demande soit refusée, décident de ne pas informer le Ministère de la Marine¹⁵. Blandenier note l'extrême discrétion qui a entouré le départ du premier missionnaire « pour ne pas provoquer la réaction d'un clergé très anti-protestant¹⁶ ». À son arrivée à Saint-Louis, Jaques fut nommé « chapelain personnel du gouverneur¹⁷ » : sa mission consista, dans un premier temps, à apprendre « la langue et les mœurs des indigènes et faire des recherches destinées à régler la marche de cette nouvelle entreprise¹⁸ ». L'année suivante, il installa une mission à Sédhiou¹⁹, chef-lieu de la Casamance, station en laquelle il fonda d'emblée de grands espoirs : carrefour commercial, où se croisent commerçants et voyageurs susceptibles de relayer les idées des missionnaires à l'intérieur du pays, Sédhiou ouvre « plusieurs portes [...] dans les pays avoisinants²⁰ » et peut devenir la « première et centrale station missionnaire dans la Sénégambe²¹ ». Pendant quatre ans, cinq missionnaires s'y succédèrent : Louis Jaques (fin 1863/mars 1865) ; Pierre Andrault (février 1865/juillet 1867) ; Jules Lauga (avril/août 1866) ; enfin les époux Guindet (avril/juillet 1867).

S'installer et durer

Dès leur arrivée en Casamance, les missionnaires devaient s'assurer du soutien de l'autorité coloniale d'une part et de la confiance de la population d'autre part pour parvenir à mettre en place une œuvre pérenne. Ayant suivi la « recommandation²² » de Faidherbe, les missionnaires se sont installés en Casamance où leurs « droits de priorité [ont été garanties]

14. Jean Bernard Jauréguiberry fait sans doute référence à l'article 26 de l'ordonnance royale du 7 septembre 1840 qui stipule que « le gouverneur tient la main à ce qu'aucune congrégation ou communauté religieuse s'établisse dans la colonie sans notre autorisation spéciale ». L'ambiguïté réside dans le fait que la personne qui délivre cette autorisation n'est pas précisée. S'agit-il de l'autorisation du gouverneur ou du ministre des colonies ?

15. Le gouverneur précise qu'il serait préférable de demander une autorisation au gouvernement afin de prévenir « un caprice malveillant d'un gouverneur dominé par les prêtres ». DEFAP, PV du 15 juillet 1862. Mais les missionnaires se souvenant du refus qu'ils ont dû essuyer à Tahiti, concluent que le voyage de Jaques ne doit pas être officiel.

16. DEFAP, PV du 5 novembre 1862, le Comité préfère qu'« on renonce à une assemblée publique d'adieux ».

17. BLANDENIER J., *op. cit.*, p. 341.

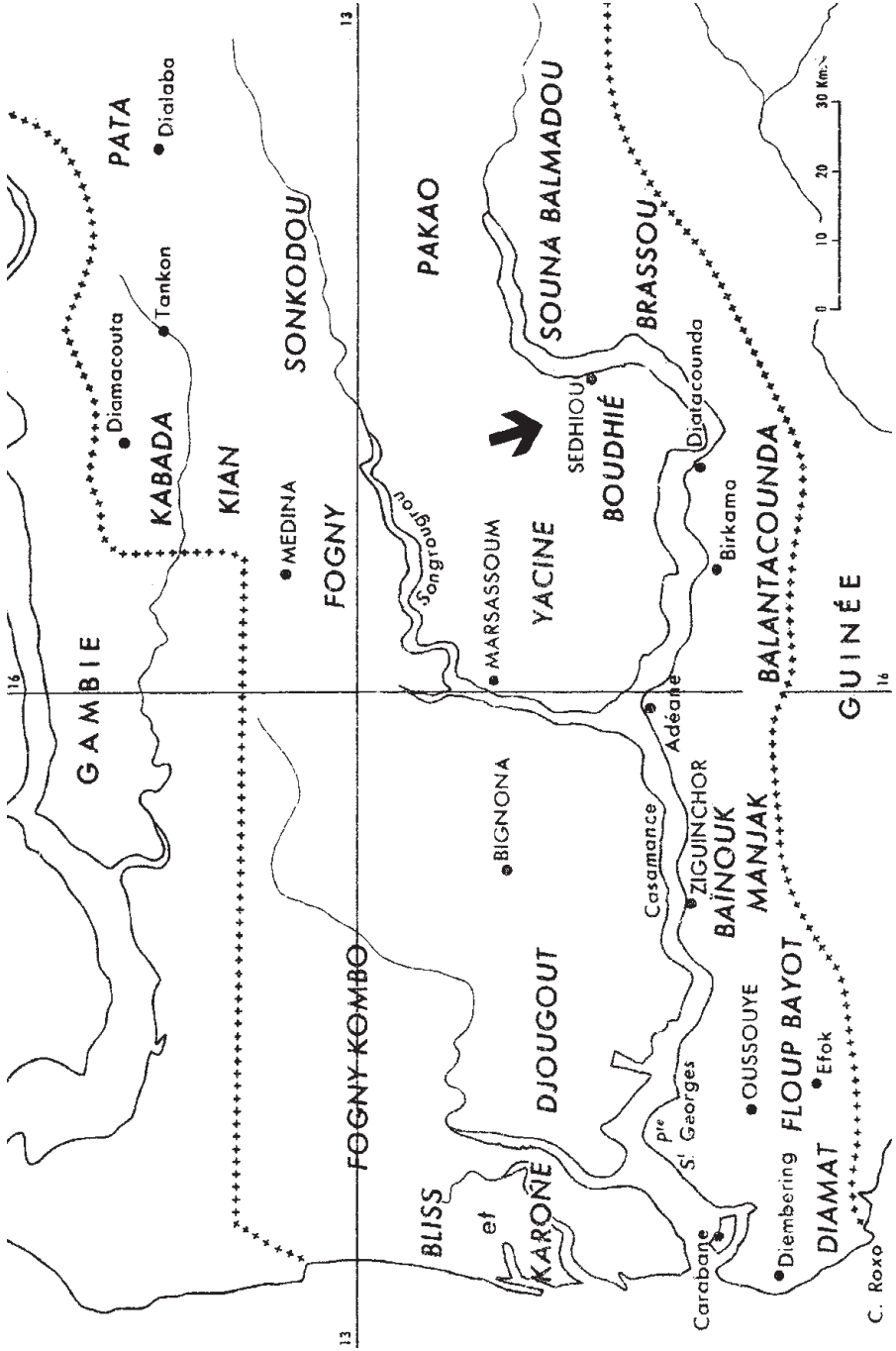
18. DEFAP, PV du 2 avril 1865. Jaques apprit le wolof et l'arabe et s'occupa des protestants européens.

19. DEFAP, Lettre du 17 septembre 1863. Le choix de Sédhiou n'est sans doute pas un hasard. Peu de temps avant de partir pour la Casamance, Jaques a rencontré le futur commandant de Sédhiou à Saint-Louis qui l'a invité à lui rendre visite.

20. DEFAP, JME, 1864, p. 249.

21. DEFAP, Lettre du 11 mai 1864.

22. DEFAP, PV du 4 novembre 1863.



Basse et moyenne Casamance, avec localisation de Sédhiou.
 Source : F. BRIGAUD, *Histoire du Sénégal, des origines aux traités de protectorat*
 Dakar, éditions Clairafrique, 1964, Carte IX.

comme on les avait maintenus aux catholiques dans le Sénégal²³ ». Pour obtenir la concession d'un terrain, les pasteurs doivent y fonder une œuvre d'utilité publique et construire des bâtiments à cet effet²⁴. Jaques se mit rapidement à l'ouvrage et entreprit la construction d'une école et d'un logement pour les missionnaires. « Les facilités [...] offertes par l'administration²⁵ » ainsi que l'aide fournie par les commerçants européens de Sédhiou ont permis aux missionnaires de réaliser leurs travaux à moindre frais. Dès le début de l'année 1865, soit à peine un an et demi après l'arrivée de Jaques, « une bonne maison d'habitation, une case spacieuse et bien aérée pour l'école et les services du dimanche, une écurie, une basse-cour, un jardin potager et deux puits [...] assurent [aux] missionnaires [...] toutes les commodités essentielles²⁶ ».

Pour parvenir à évangéliser la population et pour convaincre les parents de leur confier leurs enfants, les missionnaires devaient donc gagner leur confiance. Les habitants de Sédhiou se méfient des « blancs », représentés par les soldats et les commerçants, qui sont venus soit « pour conquérir, soit pour s'enrichir le plus souvent aux dépens de l'ignorance et de la simplicité des noirs²⁷ ». Andrault remarqua peu après son arrivée que « beaucoup de cœur [lui] sont ouverts²⁸ ». Mais, des quelques relations qu'il a établi avec des « noirs », il reconnaît qu'il a dû jusqu'ici, « presque [s]e borner à [s]e faire aimer d'eux²⁹ », ce qui, semble-t-il n'a pas été difficile, car il a suffi, « qu'[il se] montre bienveillant avec eux ». Au cours des événements qui ont bouleversé la mission, l'émotion des habitants témoigne de l'estime dont jouissaient les missionnaires : la mort de Jules Lauga « a été vivement sentie par les habitants de Sédhiou dont il avait conquis en quelques mois l'estime et l'affection³⁰ ». Le départ d'Andrault suscita également une vive émotion et prouva que les missionnaires « sont aimés et estimés³¹ ». Néanmoins, ces bonnes relations ne suffirent pas à faire avancer rapidement l'œuvre : « Ce ne sont guère que les premiers pas d'une longue et fatigante étape³². »

23. DEFAP, PV du 22 juin 1864.

24. Le terrain est concédé à titre provisoire et gratuit en 1866, CAOM, Série géographique, SEN/X/4(5). Conseil d'administration, Extrait du registre des délibérations, Séance du 13 juillet 1866.

25. DEFAP, Rapport de l'assemblée générale du comité, n° 41, 1865, p. 22.

26. DEFAP, Rapport de l'Assemblée générale de la SMEP, n° 41, 1865, p. 22.

27. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

28. DEFAP, JME, 1865, p. 214.

29. DEFAP, JME, 1865, p. 455.

30. DEFAP, PV du 3 octobre 1866.

31. DEFAP, JME, 1867.

32. DEFAP, JME, 1866, p. 217.

Et les protestantes ? Le rôle des épouses de pasteurs.

Au cours du XIX^e siècle, très peu de femmes protestantes partent en mission. Les « Demoiselles missionnaires », célibataires, sont très peu nombreuses³³. Seules les veuves peuvent être envoyées sur le terrain car on considère qu'« elle[s] [avaient] acquis de l'expérience sous la houlette d'un mari et que cette expérience persisterait ». Dans la grande majorité des cas, les femmes suivent leurs maris missionnaires³⁴ et sont considérées comme les assistantes de leurs maris et non pas comme des missionnaires à part entière. Leur rôle est cantonné aux qualités attribuées à leur sexe : soigner et éduquer³⁵. Pour les missionnaires de la SMEP, la présence d'épouses aux côtés des missionnaires est indispensable sur le terrain : elles doivent combler la solitude³⁶ des missionnaires, les soutenir moralement et physiquement dans leur œuvre, mais aussi, parfois, y contribuer par leurs propres actions, en s'occupant de l'évangélisation et de l'éducation des filles. Jaques, qui attend la venue d'un missionnaire pour le seconder, « recommande que le collègue qu'on lui enverra soit marié³⁷ » ; le célibat serait mal compris en Afrique et il s'agit d'éviter « les perplexités de toute espèce auxquelles un missionnaire non marié est exposé dans des contrées où la civilisation est encore à naître³⁸ ». Le comité encourage Pierre Andraut à se marier avant son départ.

La SMEP se réserve un droit de regard sur les futures épouses des pasteurs : Jaques fut contraint de rentrer en France suite à un désaccord avec le Comité qui ne l'autorisait pas à se marier avec une femme divorcée.

33. Anne Hugon note que la première femme missionnaire méthodiste est arrivée en Côte de l'Or (actuel Ghana) en 1894 tandis que le premier homme est arrivé en 1835. Voir A. HUGON, « La contradiction missionnaire. Discours et pratique des missionnaires méthodistes à l'égard des femmes africaines de Côte de l'Or », *Clio*, n° 6, 1997.

34. Pour Leny Lagerwerf, l'amour commun pour la cause missionnaire a souvent été à l'origine des mariages entre les missionnaires.

35. À partir années 1860, les femmes protestantes américaines, qui avaient été exclues de ce mouvement missionnaire, constituèrent leurs propres sociétés. Pour plus de détails, voir L. LAGERWERF, « Les femmes protestantes américaines dans le mouvement missionnaire (1800-1920) in, *Femmes en Mission*, Actes de la XI^e session du CREDIC à Saint-Flour, Ed. Lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1991, p. 129-143, et l'excellent ouvrage de Dana L. ROBERT, *American women in mission : A social History of their thought and practice. The moderne era (1792-1992)*, Mencer University Press, Georgia, 1997, 458 p.

36. Éloignés de leurs familles, de leurs amis, envoyés dans des contrées lointaines, dont ils ne connaissent, et ne comprennent, ni les mœurs, ni les langues, les missionnaires sont souvent découragés, déprimés et rentrent parfois prématurément en Europe. Jaques est très affecté par la solitude et demande l'autorisation de recevoir sa fiancée car « habiter seul une maison, vivre seul, penser et prier seul, toujours seul, n'avoir que des communications tout extérieures et superficielles avec ses voisins n'est guère tenable, ni possible, ni même convenable pour un jeune homme », DEFAP, Lettre du 28 novembre 1863.

37. DEFAP, PV du 22 juin 1864.

38. *Ibidem*.

Les interventions du père de l'intéressé, qui souligne qu'il s'agit d'une affaire familiale pour laquelle la compétence du comité est nulle, n'y changèrent rien. Madame Dupuy s'engagea à donner à son futur époux « l'exemple de la soumission ». M. Thomas, pasteur de Neuchâtel revient sur les causes du divorce dont la responsabilité reviendrait à M. Dupuy « dont les mauvais procédés [...] auraient amené à la séparation ». Mais le comité craignait que cette union crée un profond malaise au sein de leur « public religieux » : le couple missionnaire doit refléter une image positive du protestantisme. À cet argument est ajouté le fait que le remariage après un divorce est interdit en France et dans les colonies. Jaques leur opposa qu'en Suisse, d'où il est originaire, il est autorisé et proposa que la cérémonie soit célébrée en Gambie « d'après les lois anglaises qui n'élèvent aucune difficulté sur ce point³⁹ ». En outre, la différence d'âge, jugée « extrême »⁴⁰ entre Jaques et sa future femme joua également en leur défaveur : les membres du comité doutèrent de sa capacité à s'adapter à la vie missionnaire et se demandèrent « Comment espérer qu'une personne de cet âge puisse s'acclimater facilement dans un pays comme le Sénégal⁴¹ ? ». Jaques, découragé, dans « un état de prostration physique et morale qui le rend incapable de remplir ses tâches⁴² », demanda l'autorisation de rentrer en France. Les membres du comité intransigeants lui rappelèrent que s'il ne se conforme pas à leur décision, il ne pourra pas à nouveau « rentrer dans l'œuvre des missions sous l'œuvre des auspices de la société qui l'a envoyé au Sénégal⁴³ ». Ne souhaitant pas renoncer à ce mariage, Jaques, de retour en Suisse, épousa sa fiancée. Il fit ensuite de vaines tentatives auprès des membres du comité pour retrouver sa place mais, selon Andrault, « l'histoire de son étrange union est généralement connue et désapprouvée [à Sédhiou] en sorte qu'il lui serait difficile d'y faire le même bien qu'autrefois⁴⁴ ».

La différence de solde entre un missionnaire seul et un missionnaire marié témoigne du peu de place que l'on réserve aux femmes dans les missions. Lorsque Étienne Guindet s'apprêtait à partir avec sa femme, les membres du comité décidèrent de fixer le taux de ses honoraires à 3 500 francs alors qu'il est de 3 000 francs pour un missionnaire non marié.

39. DEFAP, PV 22 juin 1864.

40. Mme Dupuy a une quarantaine d'années. L'âge de Jaques, par contre, n'est pas précisé. Si l'on se réfère à la moyenne d'âge des missionnaires qui se rendent en Afrique, il aurait une petite vingtaine d'années. Par contre, l'inverse ne pose de problème puisque l'on apprend à la fin du P.V. de la séance extraordinaire que M. Casalis part en voyage « avec sa jeune épouse ».

41. DEFAP, PV de la séance extraordinaire du 18 décembre 1863.

42. DEFAP, PV du 8 février 1865.

43. DEFAP, JME, 1885, p. 389. Jaques rentre en France un mois après l'arrivée d'Andrault au début de l'année 1865. Il retournera au Sénégal, à Saint-Louis en décembre 1883 avec sa seconde épouse. Celle-ci décédera quelques semaines après son arrivée.

44. DEFAP, PV du 27 février 1867.

En avril 1867, l'arrivée de Mme Guindet enthousiasma particulièrement Andrault. Il reconnaît avoir vu « arriver avec bonheur [son] ami [...] mais la vue de sa femme [lui a] causé une joie bien plus vive! » Quant aux élèves, au début, ils ont été intimidés par cette femme blanche, la première qu'ils voyaient et, selon son mari, « il y avait même des enfants qui la fuyaient⁴⁵ ». Cependant, elle parvint rapidement à dissiper leurs peurs et prétendirent « qu'elle est même la meilleure des femmes qui soit au monde ». La mort de M. Guindet six mois plus tard mit un terme aux espoirs suscités par l'arrivée d'une femme missionnaire à Sédhiou⁴⁶.

L'école, point de départ de l'œuvre évangéliste

Dès son arrivée à Sédhiou, Jaques projette d'ouvrir une école, outil⁴⁷ indispensable au projet missionnaire d'évangéliser et de « civiliser » la population casamançaise, afin de toucher la jeunesse, frange la plus influençable de la population. La primauté de la scolarisation sur l'œuvre d'évangélisation⁴⁸ directe semble avoir été la règle pour les missions protestantes en Afrique de l'ouest. Dès que Jaques arriva à Sédhiou, « plusieurs noirs » lui demandèrent d'ouvrir une école⁴⁹. Au début de l'année 1865⁵⁰, une école de jour et une école du soir fonctionnent.

Quelques éléments sur la population scolaire de l'école protestante de Sédhiou

Effectifs scolaires⁵¹

Le nombre des élèves n'évolua guère au cours des trois années de fonctionnement et est, lorsqu'il est évoqué, extrêmement imprécis : en 1865,

45. DEFAP, Lettre du 18 avril 1867.

46. On n'a d'ailleurs pas d'informations sur ce qu'ont été ses activités à Sédhiou.

47. La santé est également un outil non négligeable.

48. Dans un article de la revue protestante, *Le Monde non chrétien*, l'auteur affirme que « l'église protestante fut la première à comprendre que l'apostolat pouvait n'être pas leur but premier et unique, mais que l'enseignement du christianisme aurait plus de réalité profonde, s'il était donné à des indigènes déjà familiarisés avec les mœurs et les coutumes occidentales et ayant reçu un commencement d'éducation ». Anonyme, « Le rôle de l'Eglise chrétienne en Afrique noire, les Missions protestantes », in *Le monde non chrétien*, Janvier-Mars 1948, n° 5, Paris, p. 586.

49. Lettre de M. Jaques au directeur de la mission, 18 décembre 1863. Catherine COQUERY-VIDROVITCH note qu'à partir des années 1860 qu'en Afrique, de manière très générale, la demande en écoles commence à croître. Cf. *L'Afrique et les Africains au XIX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 1999, p. 228.

50. Dans une lettre datant de février 1865, Jaques parle du fonctionnement de son école qui semble avoir été ouverte quelques semaines plus tôt.

51. Seules les lettres des missionnaires indiquent le nombre des élèves qui fréquentent l'école, il n'est à aucun moment précisé dans le JME. Les évangéliques n'ont aucun intérêt à ce que ces chiffres soient connus étant donné le faible nombre d'élèves.

ils sont 6 à 12 à l'école du jour et 4 à 16 à l'école du soir⁵². Au mois de juillet 1865, alors qu'Andrault a repris la direction de l'école, il n'a que 9 ou 10 élèves. Trois mois plus tard, leur nombre doubla⁵³. L'année suivante, en 1866, l'école rassemble jusqu'à 18 élèves⁵⁴. Quant aux effectifs féminins, Lauga évoque la présence un matin du mois de mai 1866 « d'une vraie moisson d'écolières⁵⁵ ». L'augmentation des effectifs n'est pas significative, car trop irrégulière et incertaine. Les méthodes de recrutements des élèves sont peu connues. Andrault explique ses difficultés à recruter les élèves par le fait qu'il ne parle pas encore « les langues du pays⁵⁶ ». Les conditions dans lesquelles il fait l'école sont tellement misérables que les élèves qui y viendraient en seraient rapidement dégoûtés et il préfère donc pour le moment, « faire les choses un peu comme en famille, ce qui [lui] permet de donner de l'intérêt à l'école⁵⁷ ». Sa première tournée de recrutement fut un échec, il parvint « avec beaucoup d'efforts et d'assujettissement » à attirer quelques élèves à l'école « mais ils ne sont venus que deux ou trois fois et [il] ne les [a] plus revus⁵⁸ ». Trois mois plus tard, à la fin de la saison des cultures, les demandes de parents d'inscrire leurs enfants ainsi que le nombre de « jeunes gens » qui demandent à suivre les cours du soir⁵⁹ augmentent sensiblement.

Les velléités d'extension du commandant de Sédhiou⁶⁰, pour qui la réussite de l'école serait une garantie « de passer pour un esprit organisateur et civilisateur [et un] grand moyen d'avancement [...] dans sa position actuelle⁶¹ », représentaient en outre une menace pour le développement de l'école protestante. Il souhaite augmenter les effectifs en « [envoyant] le commissaire dans toutes les cases pour chercher les enfants⁶² ». Quoique l'instituteur et Andrault ne donnent pas de crédit à ces propos, le missionnaire n'exclut pas, qu'un jour, l'administrateur mettra ces paroles à exécution et craint que les moyens de pression dont il dispose soient plus persuasifs que les siens et que, dans l'avenir, l'école du poste représente une réelle concurrence.

52. DEFAP, Lettre du 20 février 1865.

53. DEFAP, Lettre du 7 juillet 1865.

54. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

55. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

56. DEFAP, Lettre du 7 juillet 1865.

57. *Ibidem*.

58. *Ibidem*.

59. DEFAP, JME, 1865, p. 214.

60. D'autant plus que, la promesse de récupérer les élèves de l'école laïque n'a pas été tenue.

61. DEFAP, Lettre du 7 juillet 1865.

62. *Ibidem*.

L'origine sociale et culturelle des élèves

De nombreux commerçants et auxiliaires de l'administration coloniale du nord du Sénégal, principalement wolofs, sont venus s'installer à Sédhiou au moment de l'établissement du poste français et des maisons de commerce⁶³. Pour ces catégories socioprofessionnelles, l'école représente un moyen de mobilité, de domination ou de reproduction, sociale et nombre d'entre eux ont saisi l'opportunité que leur offraient les protestants. Pour les commerçants, les relations avec les Européens sont devenues indispensables, ils souhaitent « que les enfants soient instruits pour être capables d'écrire des lettres et des livres de compte⁶⁴ ». Le maniement du calcul et de la langue française sont des outils indispensables dans le cadre de la domination française et du développement d'un commerce international. Andrault indique que « les enfants que nous avons eus jusqu'à présent sont presque tous Iolofs⁶⁵ ». Quant aux Mandingues, majoritaires dans cette partie de la Casamance, ils « vivent à l'écart et n'ont de rapport avec les blancs que pour acheter ou vendre⁶⁶ ».

Les vêtements portés par certains enfants témoignent de leur origine sociale plutôt « privilégiée » : le dimanche, des élèves sont vêtus « [de] pantalons et [de] gilets blancs d'une étoffe qui n'est pas mépriser ». Andrault constate que « parents et enfants ont un goût extraordinaire pour tout ce qui est français⁶⁷ ». Néanmoins, la population scolaire est plus hétérogène qu'elle n'y paraît : en témoigne le fort taux d'absentéisme au moment de la culture de l'arachide qui nous renseigne sur la présence de fils d'agriculteurs.

À la conquête des filles....

À partir de mai 1866, deux ans après l'ouverture de l'école, les filles font leur entrée dans la classe. Au même titre que les hommes, elles participent à l'œuvre d'évangélisation et doivent, en conséquence, apprendre à lire. Les réticences des parents et la « condition sociale tout à fait inférieure⁶⁸ » dans laquelle les femmes sont tenues, semblent avoir été le

63. DEFAP, JME, 1865, p. 454. Sédhiou est, depuis 1838, le comptoir commercial français le plus important de la Casamance.

64. COLE, CMS, Journal 1874, CA2/029, Cité par B. SALVAING, *Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIX^e siècle. Côte des Esclaves et Pays Yoruba. 1840-1891*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 138.

65. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

66. *Ibidem*.

67. DEFAP, JME, 1866, p. 222.

68. DEFAP, Lettre du 4 juillet 1866.

principal obstacle à la scolarisation des filles⁶⁹. Lauga explique la stratégie qui lui permit de convaincre une mère d'envoyer l'une de ses filles à l'école : « un matin nous nous sommes mis en route pour la nouvelle conquête que nous projetions depuis quelque temps : la première attaque fut dirigée contre notre blanchisseuse. » Lorsqu'elle lui répondit qu'ici les femmes ne vont pas à l'école, le missionnaire rétorque « qu'en France [...], les femmes vont à l'école aussi bien que les hommes et une femme qui ne sait pas lire est considérée comme une femme de rien du tout⁷⁰ ! » Lorsqu'elle lui objecta qu'elle « a besoin de [s]on enfant pour [l]'aider à faire la cuisine ! », le missionnaire rétorqua que sa fille aînée pourrait l'aider. Finalement, son mari⁷¹ intervint et accepta d'envoyer leur fille à l'école. La fin de la discussion sonne comme une victoire épique : « Notre blanchisseuse gagnée, c'est un argument de plus pour nous, et un exemple à proposer aux autres ». Ce seul exemple ne peut être représentatif de la réalité mais est révélateur d'une réalité de la scolarisation féminine qui ressemble de près à un certain nombre de cas étudiés par P. Barthélémy⁷² : les mères furent parfois réticentes à la scolarisation des filles car elles perdaient une aide domestique importante, alors que les pères, salariés, ont pu jouer un rôle favorable⁷³. Mais cette remarque ne doit pas cacher une réalité bien plus complexe où les mères, sœurs, tantes, instruites ou non, sont nombreuses à avoir soutenu la scolarisation des filles.

Définir les contenus de l'enseignement

La préoccupation majeure des missionnaires est avant tout d'alphabétiser les élèves, pour leur permettre de lire la Bible, et non pas de les instruire, la finalité étant l'évangélisation. L'enseignement de la religion est privilégié et Jaques profite des moindres progrès de ses élèves « qui comprennent déjà assez bien le français pour [...] leur parler un peu

69. Cet argument est généralement avancé par les missionnaires pour expliquer le défaut d'éducation des filles et leur permet sans doute de masquer leur propre incompetence. 70. Après la loi Falloux de 1850, le taux d'alphabétisation féminine a fait un grand bon et s'est approché de celui des garçons mais son affirmation est sans doute un peu exagérée.

71. Ce dernier est interprète, il parle français, on peut supposer qu'il est instruit et qu'il a sans doute fréquenté l'école française.

72. Pascale BARTHÉLÉMY, *Femmes, africaines et diplômées : Une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages femmes et institutrices en A.O.F. (1918-1957)*, 3 volumes, Thèse de doctorat d'histoire réalisée sous la direction de Mme Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Professeur émérite de l'Université Paris 7, 2004.

73. Anne Hugon fait le même constat en ce qui concerne les fillettes de la Côte de l'Or : « Si l'on en croit certains témoignages de méthodistes, les mères semblent s'opposer plus que les pères à la scolarisation des enfants (garçons ou filles), ressenties sans doute comme une concurrence à leur rôle d'éducatrices », A. HUGON, *op. cit.*, p. 5.

de Dieu⁷⁴ ». Les enfants apprennent avant tout la lecture et l'écriture, « l'enseignement aride... insipide de l'a, b, c et du b, a, ba⁷⁵ ». Ils reçoivent également quelques leçons de géographie, de grammaire, et d'arithmétique. En géographie, les notions apprises paraissent plutôt sommaires :

« ...[Les élèves] sauront vous dire quelle est la différence entre la mer et le continent, ils vous diront le nombre des continents peut être aussi leur nom, [...] ils vous montreront sur la carte Bordeaux où l'on débarque en venant du Sénégal, Paris où demeure l'empereur, Nancy où demeurent la mère et le père de M. Andrault, la Suisse où demeure M. Jaques ou Jaques l'abbé comme ils l'appellent, Pau la ville de M. Lauga [...]»⁷⁶.

Les gravures représentant des paysages de France ne manquent pas d'émerveiller les élèves. Certains s'exclament avec admiration : « Oh la France ! Oh ! Les blancs ! Les blancs⁷⁷ ! ». Le chant⁷⁸ « occupe une grande place dans [l']enseignement⁷⁹ ». Il n'est pas question de différencier sexuellement l'enseignement, le faible nombre de filles⁸⁰ et l'absence d'institutrice ne le permettant pas.

Andrault choisit délibérément d'alléger le contenu des leçons pour privilégier la relation avec ses élèves et « s'est laissé aller avec eux à toutes sortes de causeries et de digressions à tous les sujets » afin « d'intéresser [s]es élèves, de gagner leur affection, de leur apprendre le français et d'étudier [...], avec leur secours, les langues indigènes⁸¹ ». Une anecdote lui révéla le degré de respectabilité dont il bénéficie auprès de ses élèves : lors d'une

74. JME, 1865, p455. Pourtant, comme nous l'avions indiqué, l'enseignement religieux se fait généralement en langue locale chez les protestants. Mais au Sénégal, les protestants sont dans une position plus fragile que les catholiques. Il s'agit sans doute, là encore, d'être bien vu et soutenu par l'administration coloniale. Sur la question de la langue, il faut distinguer la langue d'enseignement et la langue d'évangélisation. Si les protestants ont plus massivement utilisé les langues locales pour évangéliser les populations, ce n'est pas forcément le cas lorsqu'il s'est agi de dispenser un enseignement non religieux. SALVAING précise d'ailleurs que les parents exigent des missionnaires que l'enseignement soit dispensé en français, ce que regrette le missionnaire méthodiste Joseph Rhodes qui pense « qu'il est dommage que beaucoup de gens ici méprisent leur propre langue et regardent l'enseignement Yoruba à leurs enfants comme une perte de temps ». J. Rhodes, W.M.S., lettre du 14 mai 1872, Box 262, cité par SALVAING. Le fait que les parents aient fait pression sur les missionnaires pour que la langue d'enseignement soit celle du colonisateur est révélateur de leur volonté d'intégrer leurs enfants dans le système socio-économique dominant en leur permettant d'acquérir des notions de base en calcul et en français, anglais ou encore portugais.

75. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

76. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

77. DEFAP, JME, 1866, p. 223.

78. Les élèves apprennent essentiellement des chants religieux.

79. DEFAP, Lettre de Jules Lauga, 4 juin 1866.

80. Selon A. Hugon, en Côte de l'Or, « seules les très petites écoles, avec un nombre réduit de fillettes, offrent un enseignement indifférencié », A. HUGON, *op. cit.*, p. 12.

81. DEFAP, JME 1866, p. 218.

conversation, le maître leur demande de deviner son âge, ce à quoi ils répondirent entre cinquante et cent dix ans. Le missionnaire comprit à ce moment là qu'il devait être « à leurs yeux un personnage très vénérable⁸² ».

Se comprendre ? Les difficultés pour les missionnaires et les élèves à parler la même langue...

Maîtres et élèves ne parlent pas la même langue : les premiers parlent le français alors que les seconds parlent le wolof, le mandingue ou le créole portugais⁸³. Même s'ils ne manquaient pas de bonne volonté, les missionnaires évangéliques sont restés peu de temps et n'ont donc pas pu maîtriser ces différentes langues. Jaques utilise parfois le wolof et le créole pour expliquer aux élèves le sens des chants mais il attribue leur mauvaise compréhension à leur ignorance⁸⁴. Quant à Andrault, il explique que :

« Il y a une foule de consonnes qu'ils ne sont pas parvenus à prononcer correctement qu'à force de travail et de persévérance. [...] Les enfants en France lorsqu'ils apprennent à lire sont habitués aux sons et aux articulations. Les mots leur sont connus [...] Les nôtres doivent tout déchiffrer. Les mots ne leur disent rien à l'esprit, ils ne peuvent guère les retenir et il me faut passer beaucoup de temps à les expliquer [...] après ces explications [...] il ne me reste plus guère de temps pour faire la lecture⁸⁵. »

Néanmoins des élèves firent de réels progrès et servirent parfois d'interprète aux missionnaires. Andrault fut surpris par certains enfants qui traduisirent « à un indigène les paroles qu'[il leur] avai [t] adressées avant que les plus avancés eussent pu faire leurs fonctions habituelles d'interprète⁸⁶ », ce qui le laisse espérer qu'ils « reçoivent ainsi un puissant stimulant⁸⁷ ».

« Les petits coureurs⁸⁸ » ou les « charmes de l'école buissonnière » pour les élèves... et leurs maîtres !

Le progrès des élèves est entravé par leur propre manque d'assiduité ainsi que par celui des maîtres. Les élèves sont jeunes et ne disposent pas

82. DEFAP, JME, 1866, p. 219.

83. Il s'agit des trois langues les plus parlées à Sédhiou vers 1860.

84. Et non pas à la sienne !

85. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

86. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866. Le missionnaire n'a aucun moyen de vérifier si ses paroles ont bien été traduites.

87. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

88. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

de l'encadrement nécessaire⁸⁹, familial ou scolaire, pour être maintenus régulièrement à l'école. Le nombre d'élèves présents dans la classe de Jaques varie du simple au double pour l'école de jour, et au quadruple pour l'école du soir. Andrault estime que la moitié de ses élèves « ont suivi l'école trop peu pour arriver à un résultat quelconque⁹⁰. » Néanmoins, avec l'arrivée de Lauga, il « voi[t] venir d'une manière assez régulière des enfants qu'il n'avait eus que de temps en temps⁹¹ ». Une vingtaine d'élèves constitue « la population flottante » de l'école, c'est-à-dire ceux qui la fréquentent irrégulièrement. Ces « petits coureurs » sont tentés par leurs amis, qu'ils rencontrent en allant à l'école, de prendre d'autres chemins. Comment peuvent-ils « résister à la tentation », lorsqu'ils rencontrent « deux ou trois petits amis qui sont en train de faire une délicieuse course à cheval avec un morceau de bambou entre les jambes et une tartine à la main⁹²... » ? Quant aux filles, elles ne sont pas plus assidues que les garçons, et, « l'attrait de la nouveauté une fois perdu, les défections ont commencé⁹³ ».

Si les élèves sont peu assidus, leurs maîtres ne semblent pas l'être davantage. Les missionnaires eurent des difficultés à s'adapter au climat et l'hivernage les a souvent éloignés de l'école : certains sont repartis à Gorée alors que d'autres, malades, ont dû rester alités. À peine un an après son arrivée, Jaques constate :

« Dans les journées que j'ai passées au grand soleil pour surveiller et diriger la bâtisse, je me suis aperçu combien ma santé et mes forces ont décliné depuis l'an dernier et quels fâcheux effets a exercé sur moi la fièvre qui ne m'a pas quitté depuis l'hivernage. Quand vient le soir je tombe de fatigue, d'épuisement⁹⁴. »

Les missionnaires semblent tellement habitués à ces indispositions, que, lorsque Lauga « eut, durant sept ou huit jours, quelques accès de fièvres comme tout le monde », ils n'y attachèrent aucune importance. Il mourut quelques jours plus tard⁹⁵.

Absorbés par les tâches de la vie missionnaire, les évangéliques disposent de peu de temps pour faire la classe, en moyenne deux heures par jour. Jaques reconnaît qu'il a dû « forcément négliger un peu l'école du jour bien que les enfants aient toujours eu une heure ou deux d'exercices,

89. Les parents ont parfois envoyé leurs enfants à l'école plus par amitié et par curiosité pour les missionnaires, que pour qu'ils reçoivent une instruction.

90. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

91. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

92. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

93. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

94. DEFAP, Lettre du 20 février 1865.

95. DEFAP, JME, 1866, p. 357.

chaque jour, mais l'école du soir n'a pas discontinué⁹⁶ ». Ce manque de régularité des maîtres dû à leurs activités et aux maladies chroniques, constitue un obstacle aux progrès des élèves.

Des conditions générales défavorables

Au début, l'école, en dur, étant en construction, les élèves sont « réunis [...] sous la galerie de la case missionnaire⁹⁷ ». Les conditions déplorables sont un obstacle à l'entrée à l'école et à la réussite des élèves. À son arrivée en 1865, Andrault n'a pas souhaité augmenter les effectifs de sa classe car il ne veut pas « faire les choses à moitié » et avoue qu'il n'a « à peu près rien pour faire l'école⁹⁸ ». Alors que la construction de l'école fut terminée dans le courant de l'année 1865, les élèves n'avaient toujours pas de tables et sont « assis sur des bancs sans dossiers⁹⁹ ». À ces problèmes matériels, s'ajoutent les problèmes d'attention des élèves du fait que beaucoup d'entre eux étaient très jeunes¹⁰⁰. Les récits de siestes impromptues sont comiques et révèlent la fréquence régulière de tels incidents. Andrault relate une anecdote plutôt burlesque :

« Par une chaude après-midi, l'un de ces petits dormeurs n'y tenant plus, je compris qu'il fallait laisser agir la nature et je le réveillai pour l'envoyer s'étendre dans un coin de ma galerie, sur une natte. Aussitôt, je le vis porter la main à l'un de ses yeux, et séparer les paupières, trop appesanties pour s'ouvrir d'elles-mêmes. J'eus la simplicité de penser qu'il voulait me voir, moi, son maître, afin de mieux comprendre mes ordres. Je fus bientôt détrompé, car il se mit immédiatement en marche vers l'endroit indiqué, tenant toujours son œil ouvert au moyen de ses doigts. Je compris alors sa pensée. Il avait fait, la veille, le même trajet en dormant ; une chaise malencontreuse lui avait occasionné une chute dont il se souvenait. Cet œil ainsi tenu ouvert de force, me révéla l'esprit de l'enfant, et nous égaya tous, maître et élèves¹⁰¹. »

Andrault souhaite créer un internat afin de surmonter ces difficultés : l'exemple des missionnaires anglais en Gambie l'a conforté dans l'idée de

96. DEFAP, Lettre du 20 février 1865 ; l'école du soir a lieu de 19 h 30 à 21 h 30.

97. DEFAP, Lettre du 20 février 1865.

98. DEFAP, Lettre du 7 juillet 1865.

99. DEFAP, JME, 1866, p. 220.

100. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866. L'un d'entre eux a cinq ans. Il ne nous est pas possible de déterminer si cette situation résulte d'un choix ou du fait que les parents envoient leurs enfants qu'ils ne peuvent pas « utiliser » à la maison. Cependant, Lamb, missionnaire catholique indique que les enfants sont pris « dès les premiers balbutiements de la parole, ce qui rend beaucoup plus facile de leur enseigner l'anglais ». LAMB, S.M.A, Journal in C.M.R., 1868, p. 39, cité par B. SALVAING.

101. DEFAP, JME, 1866, p. 220.

mettre en place une structure d'accueil pour les élèves afin de les soustraire aux influences extérieures et de régler les problèmes d'assiduité. Il soulève également la question des tuteurs, qui recueillent les enfants, pour « en tirer le plus de parti possible¹⁰² ». Plusieurs parents¹⁰³ souhaitaient en outre lui confier leurs enfants mais le missionnaire ne put répondre favorablement à cette requête, « ne [se] sentant pas libre de faire cette dépense sans [l']autorisation [du comité]¹⁰⁴ ». Le comité ne rejette pas la proposition mais attend de connaître les prévisions budgétaires nécessaires à la réalisation de ce projet pour donner son accord.

Bien que l'école soit un instrument essentiel de l'action missionnaire, l'enseignement dispensé est confus et désorganisé. Celui-ci répond pourtant à des objectifs ambitieux que les missionnaires se doivent d'atteindre : exporter la « civilisation européenne » et former des agents locaux de transmission de ses valeurs leur permettraient d'inscrire leur action dans la durée.

Objectifs de l'enseignement

Européaniser les « indigènes » ?

Afin d'être soutenu par les autorités, le projet des protestants doit s'articuler autour de l'œuvre sociale de la France en Sénégambie. L'enseignement en français représente un atout majeur pour les protestants : ils espèrent être les propagateurs de la langue française à Sédhiou « ce qui sera utile et nous vaudra d'ailleurs une bonne note auprès du gouvernement et du commerce¹⁰⁵ ». D'autre part, les missionnaires proposent « d'éclairer des populations dont l'ignorance ou le fanatisme ont été, jusqu'à ce jour, le plus grand obstacle à la réalisation des vues civilisatrices [du gouvernement]¹⁰⁶ », de répandre le mode de vie et les valeurs européennes au sein des populations africaines mais en prévenant les effets pervers. Lorsqu'ils s'installent en Casamance, les missionnaires de la SMEP dénoncent les « vices d'importation européenne¹⁰⁷ » des populations. Andrault déplore la consommation excessive d'eau-de-vie chez les « indigènes » et

102. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

103. B. Salvaing note que « les internes sont assez facilement pourvus ; il arrive que l'on confie des enfants à un missionnaire, en témoignage d'amitié, comme gage en échange d'un prêt, ou parce qu'on les sent en sécurité à la mission pendant les périodes de guerre ». B. SALVAING, *op. cit.*, p. 132.

104. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

105. DEFAP, JME, 1865, p. 454. Dans les colonies françaises, aucune école ne peut fonctionner sans l'assentiment du gouverneur.

106. DEFAP, Rapport de l'assemblée générale, 1863, p. 22.

107. DEFAP, Rapport du Comité n° 41, 1865.

fit la morale à un « noir » qui vint lui demander de l'alcool¹⁰⁸. Ce dernier rétorqua : « C'est bien [...] mais alors pourquoi les blancs ont apporté ici cette liqueur ? » Les missionnaires durent donc faire face aux paradoxes de l'œuvre sociale des colonisateurs, qui souhaitaient « civiliser » les populations tout en les amenant à consommer des produits européens pour favoriser le commerce. Les intérêts économiques l'emportaient : le colonisateur ne se souciait pas des conséquences sociales et sanitaires que leur consommation provoquait. Cette volonté d'éduquer les populations témoigne d'un profond mépris des missionnaires pour le mode de vie des habitants de Sédhiou et des préjugés racistes, parfois tenaces, à l'égard des populations qu'ils souhaitent évangéliser. Jaques déplorait que « les paroles [aient de la] peine à entrer dans ces cervelles noires¹⁰⁹ ». Cependant, tous les missionnaires ne sont pas racistes et chacun a sa propre perception selon son éducation et son expérience. Andrault se rend compte avec joie, « qu'on peut faire marcher les Africains autrement qu'avec des coups¹¹⁰ » et observe « chez toutes [les races], des individus beaux de formes, intelligents, plein de dignité, et en même temps aimables¹¹¹ ». Il est souvent « confondu par la promptitude et la justesse des répliques » de ses élèves et en conclut qu'« il n'y a d'autre différence entre eux et leurs pareils en Europe que celle de la couleur. » Cette remarque est plutôt inhabituelle de la part d'un missionnaire, dont le projet nie intrinsèquement la culture de la population qu'il souhaite convertir.

Les missionnaires français se félicitèrent d'être parvenus à sensibiliser leurs élèves aux idées françaises et à la « civilisation ». Les élèves acquièrent une bonne réputation auprès de la population et du commandant du poste, dont plusieurs d'entre eux auraient dit à Andrault :

« Quand on rencontre vos élèves, on les connaît bien, on a plus besoin de savoir qu'ils vont chez vous, on le devine en les voyant. Nous les rencontrons jamais sans qu'ils nous saluent très poliment et ils ont un air plus propre et plus rangés que les autres enfants¹¹². »

Ces enfants seraient ainsi devenus plus « propres », plus « polis » et plus « aimables », parfois un peu trop zélés : lorsqu'ils arrivent à l'école, « ils ne manquent jamais de nous saluer, et s'ils ne nous voient pas, ils vérifient jusqu'à ce qu'ils nous aient trouvés¹¹³ ». À plusieurs reprises,

108. Les Africains connaissent l'alcool bien avant que les Européens n'arrivent : en Casamance par exemple, le vin de palme est un produit assez répandu.

109. DEFAP, Lettre du 20 février 1865.

110. DEFAP, JME, 1865, p. 211.

111. DEFAP, JME, 1865, p. 455.

112. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866.

113. *Ibidem*.

Andrault décrit l'enthousiasme des élèves et leur apparente fascination pour l'Europe, l'un d'entre eux aurait même affirmé qu'il « *voudrait être blanc*¹¹⁴ », un autre « [qu'il] prendrai[t] de l'eau chaude et un rasoir et [qu'il se] raclera[t] ». Il propose d'envoyer un groupe d'élèves à l'Exposition de Paris de 1867 pour représenter leur action en Afrique car :

« [ils] offriraient en outre ces avantages, immenses [...], qu'ils parleraient passablement le français, auraient un commencement d'instruction et seraient ouverts aux idées françaises, et à la vie nouvelle qu'ils auraient à mener¹¹⁵ ».

Trois enfants ont distribué des tracts aux visiteurs. Leur présence a, semble-t-il, eu un effet plutôt positif, « chacun s'arrêtait devant [Raïmbo Faye] et se demandait si c'était parmi les noirs qu'il fallait chercher le charme d'une physionomie illuminée par la confiance et l'amour¹¹⁶ ».

« *Un projet d'évangélisation du Sénégal par des Sénégalais*¹¹⁷ » : *former la relève.*

Une minorité d'élèves¹¹⁸, parmi les meilleurs, bénéficia d'une véritable instruction en vue de reprendre le flambeau après le départ des missionnaires de Casamance. Cette initiative n'est pas originale et plusieurs expériences de formation de pasteurs « indigènes » ont eu lieu dans les pays voisins : le collège de Fourah Bay¹¹⁹ à Freetown en Sierra Leone, est un établissement de formation pastorale créé, en 1827, par la Church Missionary Society. Cette perspective autonomiste d'un clergé africain est caractéristique des missions protestantes. Les Africains seraient plus utiles et plus efficaces pour l'œuvre étant donné qu'ils supporteraient mieux le climat et que le contact avec les populations serait plus facile¹²⁰.

114. DEFAP, JME, 1866, p. 223.

115. *Ibidem.*

116. DEFAP, JME, 1871, p. 366. Notons que cet épisode est relaté à l'occasion des éloges funèbres de Raïmbo.

117. DEFAP, JME, 1885, p. 208.

118. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866 et DEFAP, PV du 31 juillet 1867.

119. L'enseignement reçu à Fourah Bay n'a cependant rien de commun avec ce que la SMEP projette pour ses protégés. Selon BLANDENIER, il s'agit d'un enseignement de très haut niveau. On y apprend l'hébreu, le grec, des connaissances sur l'islam... L'un de ses élèves, Walter Taylor, se rendit d'ailleurs à Saint-Louis, au Sénégal, pour devenir comptable et y établit une Église pour ses compatriotes. Après un séjour en France où il complète ses études et obtient la nationalité française, il repart pour le Sénégal où il « fut pendant certaines périodes, seul missionnaire français dans le pays ». En 1879, il créa une institution pour recueillir les esclaves fugitifs de l'intérieur du Sénégal et s'occupa de leur évangélisation. Il fut pendant une vingtaine d'années le principal ouvrier de la Mission de Paris au Sénégal.

120. Il n'est pourtant pas sûr qu'un Sierra Léonais qui serait parachuter en plein Niger y serait à son aise!

À son retour en France en 1867, Andrault emmena deux garçons et une fille : Raïmbo Faye, Emmanuel Stephan et Salimata N'Diaye, âgés d'environ 12 ans. Leurs parents, « loin de s'opposer à leur départ », s'en sont réjouis, et, « [paraissent] apprécier les avantages d'une bonne éducation pour leurs enfants¹²¹ » Les trois enfants sont suffisamment intelligents et aptes à devenir « d'utiles ouvriers du Seigneur dans leur pays¹²² où « le climat requiert l'emploi d'[...] indigènes¹²³ ». Unaniment, le comité décide¹²⁴ de les envoyer à l'école afin de compléter leur instruction et « de les préparer aux fonctions d'instituteurs¹²⁵ » dans un établissement « où ils [pourront] jouir de la vie de famille et trouver une vie religieuse bien accentuée [*sic*]¹²⁶ ».

Les résultats, tant au point de vue scolaire que religieux, furent satisfaisants. Leur niveau en français s'améliora largement, « leur écriture est belle ; leurs lettres, presque entièrement exemptes de fautes, se lisent avec agrément ». L'enseignement religieux porta ses fruits, les élèves « ont des notions très justes sur la voie du salut, les devoirs du chrétien, et parlent avec l'accent d'une véritable reconnaissance de leur “bon Sauveur Jésus-Christ”¹²⁷ ». Raïmbo écrivit¹²⁸ à son père pour lui faire part de sa profonde gratitude envers les « Blancs » qui lui ont ouvert les voies du Seigneur puis annonce son projet de rejoindre sa famille afin de leur parler du « grand roi des cieux ». Pourtant, malgré les éloges qui leur sont faites et le niveau d'instruction qu'ils ont atteint¹²⁹, les préjugés persistent : Raïmbo, « dont l'écriture eût fait envie à maints de nos maîtres d'école¹³⁰ » a passé, à la maison des missions, un examen « à l'africaine¹³¹ ». Le directeur s'est en outre étonné « de voir tout ce qui s'était déjà logé dans cette tête aux cheveux crépus ».

121. DEFAP, JME, 1867, p. 260. Au mois de mai 1870, lorsque P. Andraul se rend à nouveau à Sédhiou, il rencontre ces parents qui sont particulièrement émus de ces retrouvailles, et « [I]'ont serré dans leurs bras si longtemps que j'en étais touché, et même confus ». JME, 1870, p. 251.

122. DEFAP, JME, 1867, p. 280.

123. DEFAP, PV du 3 juillet 1867.

124. DEFAP, JME, 1871. Les membres du comité reconnaissent qu'ils décidèrent de tenter cet essai « avec beaucoup d'hésitation et de tremblement », ce dont ils se réjouissent, quatre ans après, car il a eu « la sanction du Seigneur ».

125. DEFAP, JME 1868, p. 205.

126. DEFAP, PV du 31 juillet 1867.

127. DEFAP, JME, 1871, p. 170.

128. DEFAP, JME, 1871, p. 370-371 Cette lettre a probablement été écrite par Raïmbo à son père. Elle a été retrouvée par la directrice de la maison des missions, qui, peu de temps après la cérémonie funèbre du jeune garçon, mettait ses affaires en ordre.

129. DEFAP, JME 1873. Plusieurs remarques nous indiquent que les élèves, et notamment Raïmbo, ont fait de grands progrès en France. Il parle français « correctement et sans le moindre accent étranger ».

130. DEFAP, JME, 1873, p. 367.

131. Il est indiqué entre parenthèses qu'il y a « aussi une méthode africaine », mais nous ne savons pas de quoi il s'agit. DEFAP, JME, 1873, p. 367.



Portrait de Salimata N'Diaye.
Monitrice puis directrice d'école à Saint-Louis du Sénégal
entre 1876 et 1890. Photo prise au Sénégal.
Source : Service protestant de mission – Defap.

Les espoirs des missionnaires furent, en partie, déçus et le dessein qu'ils avaient imaginé pour ces trois jeunes Sénégalais n'a pas pu, pour les garçons, se réaliser. Raïmbo Faye mourut¹³² en France et Emmanuel est décédé peu de temps après son retour au Sénégal en 1875. Seule Salimata N'Diaye, qui a obtenu en France son brevet¹³³ en 1876, est revenue comme

132. Rebaptisé Pierre Raïmbo FAYE. DEFAP, JME, 1873, p365. Le jeune sénégalais meurt à l'âge de dix-neuf ans d'un abcès à l'œil. Les missionnaires ne manquent pas de noter qu'il ne s'agit pas d'un problème d'adaptation au climat européen mais d'une maladie qu'il aurait pu également contracter au Sénégal. JME 1873, p. 365.

133. JME, 1876, p. 29.

monitrice à Saint-Louis où elle a dirigé une école de filles¹³⁴. Au début des années 1890, « ne [voulant] plus être reléguée institutrice adjointe [sic]¹³⁵ », elle se retira.

Quel bilan?

Résultats scolaires

Dans leurs lettres, uniquement lues en interne, les missionnaires insistent sur leurs échecs, alors que dans le JME, destiné à un large public de potentiels donateurs, les résultats semblent beaucoup moins mauvais. Andrault écrit au comité que sur ses dix-huit élèves :

« 8 ou 9 ont suivi l'école trop peu pour arriver à un résultat quelconque. Les autres ont été assez réguliers et suivent l'école depuis sa fondation ; mais 6 ou 7 sont trop jeunes pour faire beaucoup d'attention [sic] ; un autre manque d'intelligence. Il n'en restait que deux auxquels je pourrai donner d'une manière fructueuse [sic], et ils ont fait quelques progrès¹³⁶. »

Selon le JME, les élèves sont « attentifs et parfaitement tranquilles¹³⁷ », « toujours à la porte longtemps avant l'heure où [il] doit commencer¹³⁸ ». Il précise cependant que, tant qu'ils ne parviendraient pas à se comprendre, « les leçons seraient à peu près sans fruits¹³⁹ ». Seuls deux élèves « lisent avec le plus grand plaisir et continuent souvent à le faire lorsqu'ils seraient libres de jouer¹⁴⁰ ». Jaques note l'intérêt de ses élèves pour l'école et répondit favorablement à leur demande, légitime, de continuer la leçon jusqu'à 22 h¹⁴¹, soit trente minutes de plus après l'horaire habituel.

134. D'après J. FAURE, *Histoire de la mission évangélique de Paris au Sénégal, 1862-1914*, Paris, 1944 et 1950-1, 9 p. Voir J. FAURE, *Histoire des missions et églises protestantes en Afrique Occidentale des origines à 1884* (Texte préparé pour l'édition par Pierre Cadier), Yaoundé, Éditions CLÉ, 1978, p. 285-306.

135. Cette information est tirée d'un document sans doute rédigé par les archivistes du DEFAP, néanmoins, leurs sources ne sont pas mentionnées. Il s'agit d'une chronologie intitulée « Historique de l'église protestante au Sénégal ». Nous n'avons pas retrouvé, dans le JME, plus d'informations sur le départ de Salimata N'Diaye.

136. DEFAP, Lettre du 20 avril 1866

137. DEFAP, JME, 1866, p. 218.

138. *Ibidem*, p. 221.

139. *Ibidem*, p. 219

140. *Ibidem*, p. 223

141. DEFAP, Lettre du 20 février 1865.

La présence irrégulière des élèves à l'école, leur différence d'ancienneté et le jeune âge de certains ne leur permirent pas de progresser au même rythme :

« Quelques-uns compteront sans se tromper jusqu'à cent et plus loin même, d'autres iront sans broncher [*sic*] jusqu'à 29 mais s'arrêteront devant 90 comme devant un obstacle infranchissable... d'autres enfin plus modestes n'iront pas plus loin que 10 et encore ce ne sera qu'au prix de plus grands efforts¹⁴² ».

Certains élèves progressent et sont réguliers. Lauga se satisfait de quelques-unes des filles, « qui sont des plus intéressantes dans tous les rapports », et envisage même, sous réserve de l'approbation du comité, de « compléter leur éducation en France¹⁴³ ».

Fermeture de la mission de Sédhiou et perspectives d'avenir

Considérer que l'expérience protestante en Casamance fut un échec serait sans doute excessif, étant donné que les missionnaires n'y sont restés que quatre années. En 1885, dans une rétrospective de l'expérience protestante au Sénégal, la sanction est sévère : on conclut que « peu de choses avait été fait [*sic*]¹⁴⁴ ». Le missionnaire reconnaît tout de même qu'à Sédhiou « les écoles avaient très bien réussi ; en s'occupant d'abord de cette branche, les missionnaires s'étaient conciliés la confiance et l'amitié des familles¹⁴⁵ ». En revanche, ils ne sont pas parvenus à leur ultime but : aucun baptême n'a été célébré au cours de leur passage. Il faut attendre 1873, soit onze années après l'arrivée de Jaques au Sénégal, pour que le premier converti soit baptisé à Saint-Louis¹⁴⁶.

Le climat de Sédhiou est généralement mal supporté par les Européens. Le médecin du poste signale au commandant supérieur de Gorée¹⁴⁷ que « la situation sanitaire du poste est loin d'être satisfaisant [*sic*] », et lui demande de ne plus y envoyer des hommes récemment arrivés de France qui tombent systématiquement malades dès leur arrivée en Casamance.

142. DEFAP, Lettre du 4 juin 1866.

143. *Ibidem*.

144. DEFAP, JME, 1885, p. 209.

145. DEFAP, JME, 1885, p. 209.

146. BLANC, BLOCHER, KRUGER, *Histoire des missions protestantes françaises*, collection « Essais sur l'histoire du protestantisme français », ed. Le Phare, Bruxelles, 1970, p. 128.

147. Archives Nationales du Sénégal, 11D1/234, Lettre du médecin du poste à M. le commandant supérieur, 24 février 1869. Le médecin du poste remplace en fait le commandant de Sédhiou « actuellement atteint de laryngo-bronchite ».

Les maladies, qui sont à l'origine des retours prématurés¹⁴⁸ de Jaques et d'Andraut et de la mort de Lauga et Guindet, ont entravé la continuité de l'œuvre. Pourtant, la surmortalité des Européens, responsable de l'échec de nombreuses missions n'est pas spécifique à Sédhiou. Blandenier constate qu'en Sierra Leone « les résultats furent faibles, en raison des maladies et de l'effrayante mortalité des Européens. Peu nombreux furent ceux qui eurent le temps d'apprendre la langue et de voir une église naître de leur activité¹⁴⁹ ». Dans de nombreuses régions d'Afrique occidentale, l'espérance de vie d'un missionnaire est estimée à environ deux ans et demi à trois ans¹⁵⁰. Beaucoup de missionnaires sont morts du paludisme ou de la fièvre jaune mais aussi des effets d'une exposition au soleil trop longue et mal contrôlée et du manque de notions d'hygiène. Jaques est attentif aux précautions à prendre pour se prémunir des maladies lorsqu'il construit le logement des missionnaires. Le terrain de la mission se trouve à un niveau « élevé de plusieurs mètres au-dessus du fleuve [qui] est un des plus sains¹⁵¹ » et ajoute ensuite qu'il a conçu la maison en prenant en compte les questions de salubrité. À peine arrivé, Andraut ne maîtrise pas encore les techniques pour se préserver des rudesses du climat. Lorsque la température atteint quarante à quarante deux degrés la journée, il juge indispensable « de porter de la flanelle sur la peau, et quant aux vêtements extérieurs, ceux de laine, demi-saison, sont ce qu'il y a de mieux¹⁵² » et préconise pour se protéger du soleil, le port du chapeau, « couvert d'une coiffe, et un grand parasol¹⁵³ » pendant la saison sèche. À partir du mois d'août, il conseille de quitter Sédhiou pour se rendre à Gorée ou à Saint-Louis, et de « temps en temps » en France. Les missionnaires, qui ne subissaient aucun examen médical avant leur départ, ignoraient généralement « les dangers du climat chaud et humide des régions côtières »¹⁵⁴.

148. De nombreux missionnaires protestants, « trouvent normal de rentrer », et ont écourté leur séjour en Afrique pour raison de santé alors que, selon B. Salvaing, « le missionnaire catholique se fait un point d'honneur de rester le plus longtemps possible¹ », B. SALVAING, *op. cit.*, p. 146.

149. BLANDENIER J., *L'essor des missions protestantes du XIX^e au milieu du XX^e siècle*, éd. Emmaüs et Institut biblique de Nogent, vol. 2, 2003, p. 320.

150. Estimation de J. BLANDENIER. B. SALVAING est encore plus pessimiste, il estime l'espérance de vie des missionnaires entre « quelques jours et deux ans après leur arrivée ». Lauga et Guindet sont morts environ six mois après leur arrivée. On remarque également une inégalité de l'espérance entre les missionnaires des différentes sociétés due notamment aux moyens et aux rotations. Pour plus de détails sur ces écarts, voir B. SALVAING.

151. DEFAP, JME, 1864, p. 251.

152. À la même période, les catholiques « allèrent jusqu'à porter des vêtements de laine pour lutter contre la transpiration ! », Sur cette question, consulter B. SALVAING.

153. DEFAP, JME, 1866, p. 455.

154. Les membres du comité s'inquiètent de l'état de santé de l'élève Guindet, pressenti pour remplacer Lauga récemment décédé. Ils décidèrent de lui faire passer un examen médical car sa santé, « sans être mauvaise, n'est pas robuste », DEFAP, PV du 21 novembre 1866.

Conclusion

Deux principales leçons sont tirées de cette expérience : l'indispensable transfert de la mission dans un poste plus sain, et la nécessité d'envoyer un nombre de missionnaires plus importants afin que « l'existence de la mission ne fût plus menacée par la mort d'un seul missionnaire¹⁵⁵ ». Les missionnaires se sont souvent plaints d'être seuls et de ne pas pouvoir effectuer le travail qui requiert l'emploi de plusieurs personnes. D'autre part, dès son retour en France, P. Andrault recommande de transférer la mission de Sédhiou à Saint-Louis et d'y envoyer deux missionnaires et deux instituteurs¹⁵⁶. Sédhiou deviendrait une succursale. Le directeur de la SMEP, M. Casalis, justifie sa demande de transfert au chef-lieu de la colonie par l'insalubrité du poste¹⁵⁷ et la cherté des denrées¹⁵⁸. S'ajoute à cela le fait qu'une épizootie a frappé la région de Sédhiou et il en résulte que « les Européens sont obligés de faire venir des entrepôts de Gorée ou directement de France, les objets servant à leur alimentation¹⁵⁹ ». Saint-Louis est en outre un chef lieu important et les missionnaires auraient là « un plus grand choix de sujets et plus de moyens de les développer¹⁶⁰ ». Enfin, à Sédhiou, la population mandingue est indifférente voire hostile à l'évangélisation¹⁶¹. Adam, administrateur du cercle de la Haute Casamance au début du XX^e siècle, attribue l'échec des protestants à Sédhiou au fait qu'ils se trouvaient « bien mal placé[s] entre les mandingues musulmans, les diolas fétichistes et les balantes sans foi ni loi¹⁶² ». Le directeur de la mission reconnaît qu'ils auraient voulu, dès le départ, s'installer à Saint-Louis, mais que l'invitation de Faïdherbe a contraint la SMEP à s'installer en Casamance.

Pour J. Faure, « l'abandon de la Casamance fut une faute en soi. Loin de toute concurrence et loin de la ville coloniale, l'action de la mission et son rayonnement n'eurent pas tardé à porter ses fruits¹⁶³ ». Ce départ

155. DEFAP, JME, 1885, p. 208. Ces considérations ne semblent pas avoir été prises en compte. Selon Jean-François Zorn, entre 1863 et 1913, « rarement deux missionnaires se sont trouvés ensemble pour une durée dépassant deux ans ». ZORN J.-F., *Le grand siècle d'une mission protestante – La mission de Paris de 1822 à 1914*, Karthala et Les Bergers et les Mages, Paris, 1993, p. 57.

156. DEFAP, PV du 5 février 1868.

157. Saint-Louis est une localité jugée « incroyablement plus sain[e] », DEFAP, PV du 5 février 1868.

158. À Saint-Louis, les aliments arrivent directement d'Europe.

159. CAOM, Série géographique, SEN/X/4(5), Lettre de Casalis au Ministre des colonies, 1^{er} semestre 1868.

160. *Ibidem*.

161. Les missionnaires wesleyens avaient rencontré les mêmes problèmes en Gambie voisine où ils s'établirent à partir de 1821.

162. ADAM, « Sédhiou de 1855 à fin 1883 », *Revue coloniale* 1900, p. 1300.

163. J. FAURE, *op. cit.*, p. 301.

sonne effectivement le glas de l'expérience protestante en Casamance. La méconnaissance du terrain et les difficultés d'adaptation au climat n'ont pas permis aux évangéliques de s'implanter dans la durée. De plus, les moyens humains et matériels ont eu du mal à se mettre en place notamment à cause de l'éloignement de Paris, des hésitations des membres du comité de la SMEP et des difficultés d'acheminement. Mais c'est surtout de temps dont les missionnaires ont manqué. Pourtant, le passage des protestants a bien laissé une trace dans l'histoire de la localité et en particulier dans l'histoire scolaire¹⁶⁴.

Céline Badiane-Labrune

Doctorante

Université de Paris VII – Laboratoire Sedet

Bibliographie

- PIERRE ALBERTINI, *L'école en France 19^e-20^e siècle, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette supérieur, 1992, 191 p.
- JACQUES BLANDENIER, *L'essor des missions protestantes du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle*, Paris, Emmaüs et Institut biblique de Nogent, 2003, 621 p.
- RENÉ BLANC, JACQUES BLOCHER, ÉTIENNE KRUGER, *Histoire des missions protestantes françaises*, Bruxelles, Le phare, 1970, 447 p.
- DENISE BOUCHE, *L'enseignement dans les territoires Français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?* Lille, Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, Diffusion H. Champion, 1975, 2 tomes, 947 p.
- PAULE BRASSEUR (coord.), *Écoles et missions chrétiennes extérieures*, Actes de la 8^e session du CREDIC à Salamanque (24-27 août 1987), Lyon, 1988, 399 p.
- PAUL COULON, PAULE BRASSEUR, *Libermann (1802-1852), Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Cerf, 1988, 938 p.
- JEAN DELCOURT, *Histoire religieuse du Sénégal*, Dakar, Clairafrique, 1976, 126 p.
- JEAN FAURE, *Histoire des Missions et Églises protestantes en Afrique Occidentale des origines à 1884*, Yaoundé, Clé, 1978, 363 p.
- LAGERWERF L., « Les femmes protestantes américaines dans le mouvement missionnaire (1800-1920) », in *Femmes en Mission*, Actes de la XI^e session du CREDIC à Saint-Flour, Éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1990, p. 129-143.

164. BADIANE-LABRUNE Céline, *Processus de scolarisation en Casamance : rythmes et logiques (1860-1960)*, Thèse de doctorat en cours, sous la direction de Odile Goerg, Université Paris VII.

- MARIE-FRANCE LANGE et JEAN-YVES MARTIN, « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne », *Cahiers des Sciences humaines*, 31 (3), Paris, Orstom, 1991, p. 577-594.
- MARIE-FRANCE LANGE, *L'école au Togo, Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris, Karthala, 1999, 337 p.
- MARIE-FRANCE LANGE, « Vers de nouvelles recherches en éducation », *Cahiers d'études africaines*, n° 169-170, 2003, p. 7-17.
- MARCEL LAUNAY, « Réflexions missiologiques et "pratiques" missionnaires en Afrique noire durant la période coloniale », in P. MORLAT (dir.), *La question religieuse dans les colonies françaises*, Paris, Les Indes savantes, 2003, p. 79-87.
- ANDRÉ PICCIOLA, *Missionnaires en Afrique (1840-1940)*, Paris, Denoël, 1987, 292 p.
- CLAUDE PRUDHOMME, *Missions chrétiennes et colonisations (XVI^e - XX^e s.)*, Paris, Cerf, 2004, 172 p.
- GÉRARD ROCHE, *La société des missions évangéliques de Paris au Sénégal de 1963 à 1914, une expérience sans lendemain*, Thèse de doctorat soutenue à Paris VII, 1984, 312 p.
- BERNARD SALVAING, *Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIX^e siècle. Côte des Esclaves et Pays Yoruba. 1840-1891*, Paris, L'Harmattan, 1995, 344 p.
- BERNARD SALVAING, « Lieux de mémoire au Fouta Djallon », in *Histoire d'Afrique, Les enjeux de mémoire*, J.-P. CHRÉTIEN et J.-L. TRIAUD (dir.), Paris, Karthala, 1999, p. 67-81.
- JEAN-FRANÇOIS ZORN, *Le grand siècle d'une mission protestante – La mission de Paris de 1822 à 1914*, Paris, Karthala et Les Bergers et les Mages, 1993, 791 p.